

plan harkis

Posté par lou - le 29 Mai 2008 à 10:29

Bonjour à tous, je viens de découvrir ce forum, merci pour le nombres d'informations qu'on y trouve !

D'après ce que j'ai cru comprendre, nous pourrions "bénéficier" d'un accès particuliers à la fonction publique Après quelques recherches, et des coups fils houleux à la MIR, il semblerait que nous pourrions pretendre qu'à des postes de catégorie B & C. Mais j'ai lu ici que rien n'est définitif !

Alors ma question : que faire ?

J'ai écrit : au premier ministre, à la MIR, à la Préfecture, mais j'ai l'impression de me battre contre des moulins à vent !

J'ai invité toutes mes connaissances qui galèrent depuis des lustres avec les concours éducation nationale, d'écrire à la MIR pour faire remonter nos besoins.

Mais que faire de plus ???

J'aimerais savoir où ça en est ?

Je vois que Bachy fait son tour de France, y a t-il une date prévue dans le coin de Macon ou autre ? Où puis-je trouver des infos à ce sujet ?

Merci d'avance pour vos réponses.

=====

Re:plan harkis

Posté par bastide - le 21 Janvier 2009 à 17:38

bonjour a tous , j'ai ecrit et telephone en ce qui concerne les offre 3000 poste part an dans la fonction public , il faut deja faire un vae biensur a notre charge 600 euro voir plus , apres ecrire soit a la prefecture sois a l onac , car pour l instant il ne savent pas quel service doit s 'occuper de ca ??????

j 'ai ecri iterministeriel , il ont envoyer un courrier a ce sujet sur formation et emploi fonction pblic au prefet du gard , voici la reponse que j ai eu , lol photocopie des loi loi de mai 2008 , super comme si je ne les connaitter pas deja , deplus j ai ercis et je me suis inscrite dans pas mal d amnistration public car l emploi fonction public b et c , suprise les ministere ne savent rien , , je dis ce de la flute , ce comme formation j ai obtenu mon passeport prof , mais il ny a aucun suivie , pour dire a anpe j'ai cru passer pour une martienne 2h30 de recherche part l agent anpe super , afpa pareil formation?????le suivie et nul la preuve depuis novembre rien , pas faute d avoir solliciter prefecture a se sujet et anpe . moi je n y crois pas , ce comme les ancien droit sucre ,car a la prefecture ne suis pas les dossiers, moi toute les demande faite au paravant ont ete mise a la poubelle car pour eux je n'etais pas enfant harkis et il ne se donne pas la peine de vous rapeller pour avoir des information , rien !!! ce du blablalbla poliique de l autruche , je ne compte que sur moi meme , j attend encore si je n ai pas de reponse sur plan empoi fonction public je depose une plainte aupres du procureur , car il se moque de nous voila atres bientot

=====

Re:plan harkis

Posté par Khader - le 05 Février 2009 à 16:28

CREATION OU REPRISE D'UNE ENTREPRISE

Bonjour à toutes et tous les internautes,

Voilà du nouveau relatif à la création ou à la reprise d'entreprise inscrite dans le Plan Emploi Harkis mais, ne vous attendez pas à des "miracles" car il n'y a pas, contrairement aux lois de 1987 et 1994 (la loi dite ROMANI), de subventions spécifiques aux RONA mais, la possibilité d'obtenir la Nouvelle Aide à la Création ou Reprise d'Entreprise -NACRE- (mesure de droit commun se substituant à l'EDEN) qui est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2009.

La mesure NACRE consiste à obtenir un prêt à taux zéro compris, entre 1000 et 10000 € et, remboursable de 1 à 5 ans, sous-réserve d'avoir un prêt complémentaire alloué, par une banque classique et/ou solidaire (le cumul étant possible), au moins égal à celui sollicité au titre de la NACRE. Toutefois, il se pourrait que, tout comme l'EDEN, le prêt complémentaire soit réduit en fonction de certains critères géographiques et spécifiques à venir.

Enfin, si la mesure est bien entrée en vigueur, à partir de janvier 2009, son application effective n'est pas à l'ordre du jour puisque les "partenaires agréés" viennent à peine d'être choisis, dans certains départements (tels que le Nord) et, ailleurs c'est encore en cours d'appels à candidatures.

Ce dispositif est attribué, aux bénéficiaires de l'ACCRE (exonération des charges sociales personnelles de l'exploitant pendant une année). Reste à connaître les éventuels "aménagements" prévus, par le Gouvernement, pour les enfants de Harkis.

Et, gare à l'intox diffusée par certains car il n'y a ni plus ni moins, pour l'instant, que ce qui est relaté ci-dessus.

Affaire à suivre...

A.F. Très Cordialement,

Khader MOULFI

=====

Re:plan harkis

Posté par mimi34 - le 11 Février 2009 à 20:32

Concernant le plan Harki, je suis inscrite à l'anpe et ils n'ont pas plus de renseignements. La Prefecture de l'Hérault où j'ai été très bien accueillie m'a dit que le plan avait pris du retard sur l'Hérault et qu'ils commençaient à peine à le mettre en place ! Par contre, je me suis fait fort d'écrire : au maire de ma commune, au député, au président de l'agglo, au président du conseil général et au président du conseil régional, pour leur demander des conseils concernant l'application du fameux décret des "3000" emplois, ils ont dû s'essuyer avec mes courriers, car à ce jour je n'ai toujours pas de

réponse ! je vous invite tous à faire la même chose que moi à vos élus, si on les inondent de lettres ils finiront bien par nous répondre et prendre en compte nos demandes ! bien cordialement à tous. Je ne manquerais pas de vous informer sur ce site des réponses qui me seront faites.

=====

Re:plan harkis

Posté par bastide - le 11 Février 2009 à 22:21

bonjour a tous une reunion sur le plan harkis et anpe du castanet a nimes vendredi 13/02/2009 a 14heure 3 heur de blabla pour nou dire nos droit , moi jai apeler pour dire que je veux un poste dans fonction public , et que d ecouter ce que je sais deja ?????? reunion de'autruche sa ne m interrese pas , jai eu droit a bon , alor vous serai radier de chomage , je leur et dit fait , je ne touche rien meme pas rmi , vue que je suis en sans soldes donc 0euro depuis 08/2008 , meme pas un colis alimentaire , il faut faire une petition et l envoyer en masse au president sarko pour lui remettre les idees au clair , moi je ne fait pas coniance , car depuis octobre aucune nouvelle prefecture rien , rien anpe ,, laisse tomber et conseil regionale pareil et ce qui et ministere public , il ne connaissent pas cette loi rien meme les ancienes ????
voilà j'y crois pas et quand a l aide entreprise il nous mettre les aide de fadela amara , 'plan banlieu) sur integration , moi je ne pas a m integree , je suis francaise, je solliciter des offres a l etranger car ici ca ne change pas francais ou pas tete arabe tu la meme avec des diplomes ,

=====

Re:plan harkis

Posté par nad84 - le 13 Février 2009 à 19:06

bonjour à tous

voilà je suis une fille de harkis de 31 ans et j'ai entendu que le plan emploi va être bientôt voté

j'ai un passeport prof de l'anpe mais personne ne sait à quoi il sert même à l'anpe c'est grave non?

je ne comprends pas ces promesses qui me font mal au coeur je suis au rmi avec 2 enfants que j'élève toute seule et le pire c'est que j'ai 2 bac

aidez moi je vous prie j'habite dans le vaucluse

merci à tous

=====

Re:plan harkis

Posté par samo - le 14 Février 2009 à 10:55

Salam,

Nad84,il y aune personne de notre communauté qui s'occupe de l'emploi à l'ANPE d'Avignon
renseigne toi auprès de la préfecture d'Avignon.

=====